Instructions aux auteurs

Le Comité scientifique invite les participants à soumettre des propositions de communications orales ou affichées sous forme d'un résumé informatif et structuré selon les consignes suivantes :

Communications (orales et affichées)

Seuls les résumés soumis en ligne (en Anglais et/ou en Français) sur le site du congrès au plus tard le 15 février 2025 à minuit (heure de Tunisie) seront évalués.

Selon l'évaluation du Comité scientifique, les communications seront sélectionnées pour une présentation orale (10 minutes suivies de 5 minutes de discussion) ou affichée (e-poster).

Les communications orales devront s'inscrire dans le thème du congrès. Les e-posters pourront porter soit sur le thème du congrès, soit sur un thème libre.

L'auteur sera informé à l'avance du type de présentation retenu (orale ou/et e-poster).
La communication devra être présentée par le premier ou le deuxième auteur.

Deux prix seront attribués aux meilleures communications orales, et deux prix seront attribués aux meilleurs e-posters.

Présentation des résumés

Le titre de la communication :

Le titre doit être concis : 100 caractères maximum.

Les abréviations et acronymes ne sont pas acceptés.

Les auteurs de la communication :

Pour chaque auteur, indiquer le nom et l'affiliation selon le modèle joint.

Un auteur peut soumettre trois résumés au maximum.

En cas d'acceptation, l'auteur correspondant sera invité à compléter son inscription au congrès.

Le texte du résumé :

Les résumés doivent compter 300 mots maximum, hors titre, auteurs et affiliations.

Les graphiques, tableaux et figures ne sont pas acceptés.

Le résumé doit être structuré en Introduction, Méthodes, Résultats et Conclusion.

Vidéos éducatives

Les auteurs sont invités à soumettre également des vidéos éducatives (en Arabe, Français, Anglais), en d'une durée maximale de 2 à 3 minutes, s'inscrivant dans le thème du congrès.

Deux prix seront attribués aux meilleures vidéos éducatives.

NB : Les communications et les vidéos éducatives, même acceptées par le Comité scientifique, seront retirées du programme si l'auteur ne s'inscrit pas au congrès dans les délais.